

## Un appel à projets pour redynamiser les centralités

Afin de soutenir le développement du commerce et de l'artisanat dans les centres-villes et centres-bourgs, Lorient Agglomération a lancé le 16 juin un appel à projets ouvert aux unions commerciales, aux associations, aux communes ainsi qu'aux Chambres consulaires.

Au mois de mai dernier, dans le contexte de la crise sanitaire et économique liée au Covid 19, Lorient Agglomération a pris une première mesure pour soutenir les petites entreprises commerciales et artisanales en élargissant le périmètre du « Pass commerce et artisanat ». Avec le Pass, il est désormais possible de bénéficier d'une aide d'un maximum de 7 500 euros pour financer des investissements en cas de création, reprise, modernisation ou extension de commerces ou artisanats (par exemple les cafés-tabac, restaurants, hôtels, commerces de proximité, mais aussi les artisans du bâtiment et des services, etc...) sur tout le territoire de l'agglomération hors zones d'aménagement commercial.



En complément, Lorient Agglomération renforce aujourd'hui son soutien aux initiatives visant à proposer et à moderniser les outils collectifs au service du consommateur ainsi qu'à animer les centres-bourgs et les centres-villes, notamment durant la période estivale.

Lorient Agglomération vient donc de lancer appel à projets pour sélectionner des actions collectives portées par les acteurs du commerce afin de dynamiser le commerce et l'artisanat dans les centralités. Les thématiques de ces actions collectives pourront notamment contribuer à la mise en œuvre de nouvelles solutions numériques, de nouveaux services à la population (par exemple pour la livraison ou le retrait des achats) ou encore de nouvelles animations et de nouveaux événements ayant pour objectif de drainer des flux de clientèle dans les secteurs commerçants, dans des formats compatibles avec les mesures sanitaires.

Lorient Agglomération contribuera à cet accompagnement à travers l'octroi d'une aide pouvant atteindre 50% des dépenses éligibles et plafonnée à 5 000 euros par projet.

Pour être valide, les dossiers de candidature déposés par des unions commerciales, des associations, des communes membres de Lorient Agglomération ou des chambres consulaires doivent comprendre une lettre sollicitant l'aide financière, une note de présentation de la structure permettant d'évaluer sa capacité à mettre en œuvre le projet, un plan de financement ainsi qu'un calendrier de réalisation.

Le détail de l'appel à projets peut être demandé par courriel adressé à [pchauve@agglo-orient.fr](mailto:pchauve@agglo-orient.fr) ou [ajannot@agglo-orient.fr](mailto:ajannot@agglo-orient.fr) mais aussi consulté sur le site internet [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh). La réponse sera à envoyer avant le samedi 4 juillet à 16h par courriel ou par courrier postal à Lorient Agglomération - Direction du développement économique, esplanade du Péristyle, CS 20001, 56314 LORIENT Cedex.

Renseignements : 02 90 74 73 90

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

